



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

- VERS DE GRAPPE** Maintenez votre vigilance au regard de l'étalement du vol. La pression semble forte
- BOTRYTIS** Surveillez vos parcelles. Des foyers sont régulièrement observés.
- MILDIU** Restez vigilants à l'état sanitaire du feuillage de vos jeunes vignes et de vos cépages tardifs
- FLAVESCENCE DOREE** Les prospections sont en cours.

MÉTÉO

• Prévisions du 23 au 28 août 2017

	Mer 23	Jeu 24	Ven 25	Sam 26	Dim 27	Lun 28
Températures	18 - 27	17 - 30	18 - 30	17 - 33	18 - 32	18 - 31
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

Les vendanges devraient démarrer d'ici quelques jours pour les cépages précoces (Chardonnay). Les Colombard et Sauvignon ont achevé leur véraison, les cépages rouges la termine.

Les Petits et Gros Mansengs sont en cours de véraison.

Deux nouveaux épisodes de grêle ont encore touché le vignoble dans le courant du mois d'août. Les dégâts restent néanmoins limités :

- le 7/8 août sur les secteurs de St Amand/ Courrensan/ Gondrin/ Roques/ Mansencôme/ Valence/ St Orens Pouy Petit ;

- et le 14 août sur le secteur de Salles d'Arc.

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

De manière générale la situation est saine. Des symptômes de mildiou mosaïque et quelques nouvelles taches sur jeunes feuilles sont visibles mais sans impact significatif.

Sur des situations particulières (souvent un défaut de gestion lors de épisodes majeurs de contamination comme fin juin par exemple), les attaques sur grappes ont pu être importantes.

Et des dégâts tardifs de rot brun sont notamment observés sur manseng (arrêt des traitement peut-être trop anticipé)



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

Évaluation du risque : De nouvelles taches peuvent toujours apparaître sur jeunes feuilles, mais à l'approche de la récolte tout risque de dégradation importante peut être écarté.

Cependant, dans les situations à récolte plus tardive, il convient de rester vigilant à l'évolution de l'état sanitaire du feuillage qui doit pouvoir à une alimentation suffisante des grappes. Pensez à la prophylaxie.

Il en est de même pour les jeunes plantations dont l'état du feuillage va conditionner une bonne mise en réserve.

Mesures prophylactiques : En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage peut permettre de limiter l'évolution du pathogène en empêchant les repiquages vers les grappes et le bas de la végétation.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Situation au vignoble

Des foyers sont toujours présents sur tous cépages et en tous secteurs. Dans la majorité des cas ils sont contenus, mais la vigilance reste de mise en cas de pluie.

Sur certaines situations, où les dégâts de grêle et/ou de vers de grappe sont plus significatifs, les foyers de Botrytis peuvent être beaucoup plus actifs avec des fréquences d'attaque allant jusqu'à 70% de grappes touchées.

Évaluation du risque : Les conditions météo estivales en dent de scie ont favorisé une installation plutôt régulière de la maladie. Celle-ci est présente, depuis plusieurs semaines déjà, sous forme de petits foyers qui sèchent puis se réactivent avec le retour des pluies.

Surveillez régulièrement l'état sanitaire de vos parcelles en tenant également compte du facteur de risque supplémentaire que sont les dégâts de vers de grappe.

Mesures prophylactiques : Ne négligez pas l'efficacité de la prophylaxie pour gérer le développement du Botrytis :

- maîtrise de la vigueur,
- aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
- effeuillage (il est encore possible de réaliser un effeuillage efficace sur le champignon)
- **limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe (attention aussi au risque de blessures sur grappes lors des effeuillages mécaniques).**

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

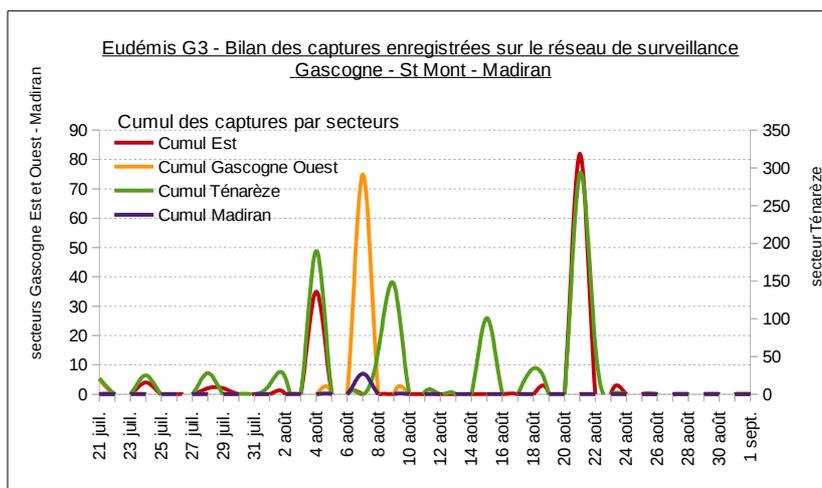
On note une grande hétérogénéité des niveaux de captures selon les secteurs, qui par ailleurs ne sont pas représentatifs des dégâts observés.

Tous les stades de la G3 semblent désormais se « superposer » confirmant que l'activité de la G3 est très étalée :

- on observe toujours des pontes, parfois de façon importante (80 œufs /100 grappes) voire très importante (ex : 300 pontes pour 100 grappes sur le secteur de Gondrin).
- des pontes au stade « tête noire » sont visibles,
- on observe également des perforations sur certains secteurs avec un étalement des stades larvaires présents (jusqu'à L3 pour les plus précoces),
- et des nymphes de G2 sont toujours visibles.



Pontes d'eudémis sur grappe (petites ponctuations blanches)
Photo CA 32



Remarque : l'irrégularité des relevés à cette période peut générer quelques a-coups artificiels sur les courbes de vols.

Évaluation du risque : La gestion d'eudémis en G3 est plus délicate, compte-tenu notamment de l'étalement de l'activité du ravageur. Il est primordial de maintenir une surveillance du vol et des dégâts en parcelles le plus longtemps possible. Un nouveau pic d'activité sur les pièges pourrait être suivi d'une nouvelle vague de ponte.

Soignez l'observation, des pontes sont toujours visibles et la pression est localement forte.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Les populations sont toujours faibles et on observe peu de dégâts.

Évaluation du risque : Surveillez vos parcelles. Restez vigilants à l'évolution des populations de cicadelles qui peuvent trouver refuge sur la vigne quand la végétation alentour sèche.

Seuil de nuisibilité : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE (*Scaphoideus titanus*)

• Situation au vignoble : les prospections sont en cours.

Évaluation du risque : L'ensemble des éléments réglementaires sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Nouvel-article.412>

DROSOPHILA SUZUKII

• Situation au vignoble

Les observateurs des réseaux de surveillance restent vigilants à tout signe inhabituel de pourriture acide qui pourrait laisser suspecter des attaques de *Drosophila suzukii*.

A ce jour, aucun symptôme douteux n'est signalé.

Évaluation du risque : Les stratégies de gestion les plus efficaces restent la mise en œuvre de mesures prophylactiques consistant à limiter l'accroissement des populations de l'insecte en évitant leur déplacement depuis les premiers foyers de pourriture détectés.

Mesures prophylactiques : La gestion de *D.铃木ii* reprend les principes de gestion prophylactiques énoncés pour le botrytis et la pourriture acide :

- maîtriser la vigueur et éviter les entassements de végétation,
- éviter les blessures des baies, qu'elles soient d'origine mécanique (rognage) ou parasitaire (oïdium, vers de grappe),
- éliminer très rapidement les premières grappes atteintes,
- ne pas entreposer de déchets (éclaircissage, tri de récolte, ou déchets de cave) dans ou à proximité des parcelles...

Ce BSV est le dernier de la saison. Bonne fin campagne à tous !

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Cave des producteurs réunis, la Chambre d'Agriculture du Gers, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, les Silos Vicois, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.